



Les innovations dans les usages  
du bois interpellent la gestion forestière

15, 16 et 17 juin 2015

# Atelier Comment la gestion forestière peut-elle soutenir l'approvisionnement et le développement industriel

Meriem Fournier

Directrice Centre de Nancy – AgroParisTech

UMR LERFoB

**Trois ressentis personnels**

Faut arrêter de surexploiter les forêts.  
Moi les arbres je les aime, je les coupe pas.

L'industrie, c'est l'AgroAlimentaire ou la  
Chimie, rien à voir avec la forêt !

Futur ingénieur du  
vivant plus ou moins  
représentatif de la  
société

Il faut se chauffer au bois, on m'a  
dit qu'on coupait pas d'arbres  
pour ça et que c'était une énergie  
renouvelable et pas chère

Les meubles et les maisons en bois ?  
C'est fait par Ikéa, bon pour la  
transition écologique et le climat, je  
crois pas que ça détruit la forêt et que  
ça fait couper les arbres





Cadre public de l'agriculture très impliqué dans la bioéconomie pour lutter contre le réchauffement



Le bois c'est une agro-ressource intéressante. Il faut en produire plus pour augmenter les usages non alimentaires des agro-ressources.



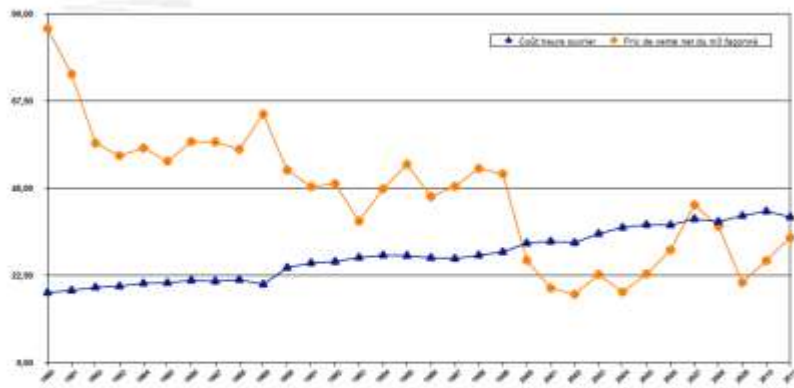
La forêt c'est un milieu naturel. Il faut la protéger. Et planter des arbres pour stocker le CO2 émis par nos usines

Il faut mettre en place des cultures spécifiques de biomasse bûche

On a des propriétaires forestiers dans la famille. C'est intéressant la forêt.



## Prix unitaire bois façonné & coût horaire ouvrier



Source : ONF Direction Territoriale Alsace

- En 1980, 1 m<sup>3</sup> de bois façonné couvrait le coût de 4,7 h d'ouvrier
- En 1999 : 1,7 h ; en 2011 : 0,9 h

Concurrence ... entre autres du « fast wood »



Forestier se sentant  
 incompris mais  
 tenté de pas vouloir  
 voir les  
 « transitions »



# **Le contexte politique actuel national de la filière bois**

**« Une mobilisation historique »  
(CGAER janvier 2015)**

## Signature du contrat de filière du Comité stratégique de la filière bois : faire de notre forêt et de la filière bois un facteur de croissance durable en France

16/12/2014

J'aime 29

Tweeter 9



# Une mobilisation historique

## EN QUOI CONSISTE LE COMPTE D'INVESTISSEMENT FORESTIER ET D'ASSURANCE (CIFA) ?

Le CIFA est une réelle incitation à mieux protéger nos forêts. Il s'agit en effet de mettre en place un produit d'épargne assorti d'un avantage fiscal et associant l'assurance du domaine forestier.

Concrètement, pour en ouvrir un, le propriétaire doit avoir souscrit une assurance couvrant notamment le risque de tempête. Les sommes placées sur ce compte (soumis à la réglementation des comptes à terme) sont issues de la coupe de bois et plafonnées à 2 500 euros par hectare. Elles sont dédiées à la reconstitution forestière et à la prévention d'un sinistre naturel, ainsi qu'à d'autres travaux dans la limite de 30% des sommes déposées au titre d'une année.

## Le dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt : DEFI



Le dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt a été créé par la loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001. Il permet une réduction de l'impôt sur le revenu, sous réserve de certains plafonds, pour les contribuables domiciliés en France réalisant des investissements forestiers.

La loi de finances 2013 rectificative vient de prolonger le dispositif pour les opérations forestières réalisées entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2017.



## Immeubles de grande hauteur en bois : où en est-on ?

Les 34 plans de la nouvelle France industrielle ont sélectionné le projet de création d'immeubles en bois de grande hauteur. Ce secteur à fort potentiel mobilise les professionnels de la filière qui espèrent faire sortir de terre des projets d'ici à deux ans. Où en est-on ? Comment se situe la France dans le panorama européen ? Réponses.

CLT France ©



Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique

CGAAER

Présentation du rapport du CGAAER

Conférence de presse  
du 22 septembre 2014

Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique

CGAAER

Quatre leviers  
pour réduire les gaz à effet de serre  
à l'horizon 2030

Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique

1er levier

**l'évolution des pratiques en agriculture (agroécologie)**

Elevage : couverture des fosses, torchères, méthanisation, alimentation...  
Fertilisation : précision des apports, azote organique...  
Stockage du carbone dans les sols : couverture des sols, travail du sol simplifié, allongement des rotations...

pour un potentiel de réduction de 10 à 15 Mt CO<sub>2</sub> / an

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

CGAAER  
CONSEIL GÉNÉRAL  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DES ESPACES RURAUX

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

## Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique

3<sup>ème</sup> levier

### une gestion dynamique de la sylviculture et de l'exploitation forestière

avec :

une augmentation supplémentaire de récolte de bois de 20 Mm<sup>3</sup>  
un reboisement de 50 000 ha / an d'essences à forte croissance  
pour un potentiel de réduction de **5Mt CO<sub>2</sub> / an**

une substitution d'énergies et de produits non renouvelables par des bioproduits du bois  
(bois énergie, biocarburant, matériau bois, chimie verte)

pour un potentiel d'émissions évitées dans d'autres secteurs (transports, construction, industrie, énergie...) de **40 Mt CO<sub>2</sub> / an**

Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique

CGAAER

Au bilan, à l'horizon 2030

50 % des émissions du « Secteur des terres » économisées  
*Réduction de 25 Mt eqCO<sub>2</sub> / an (sur 50)*

Accroissement de 50 % des substitutions (bioproduits)  
*40 Mt CO<sub>2</sub> / an évitées (sur 80)*

Un grand intérêt à raisonner globalement sur l'ensemble du « Secteur des terres » (Rapport du GIEC 2014)

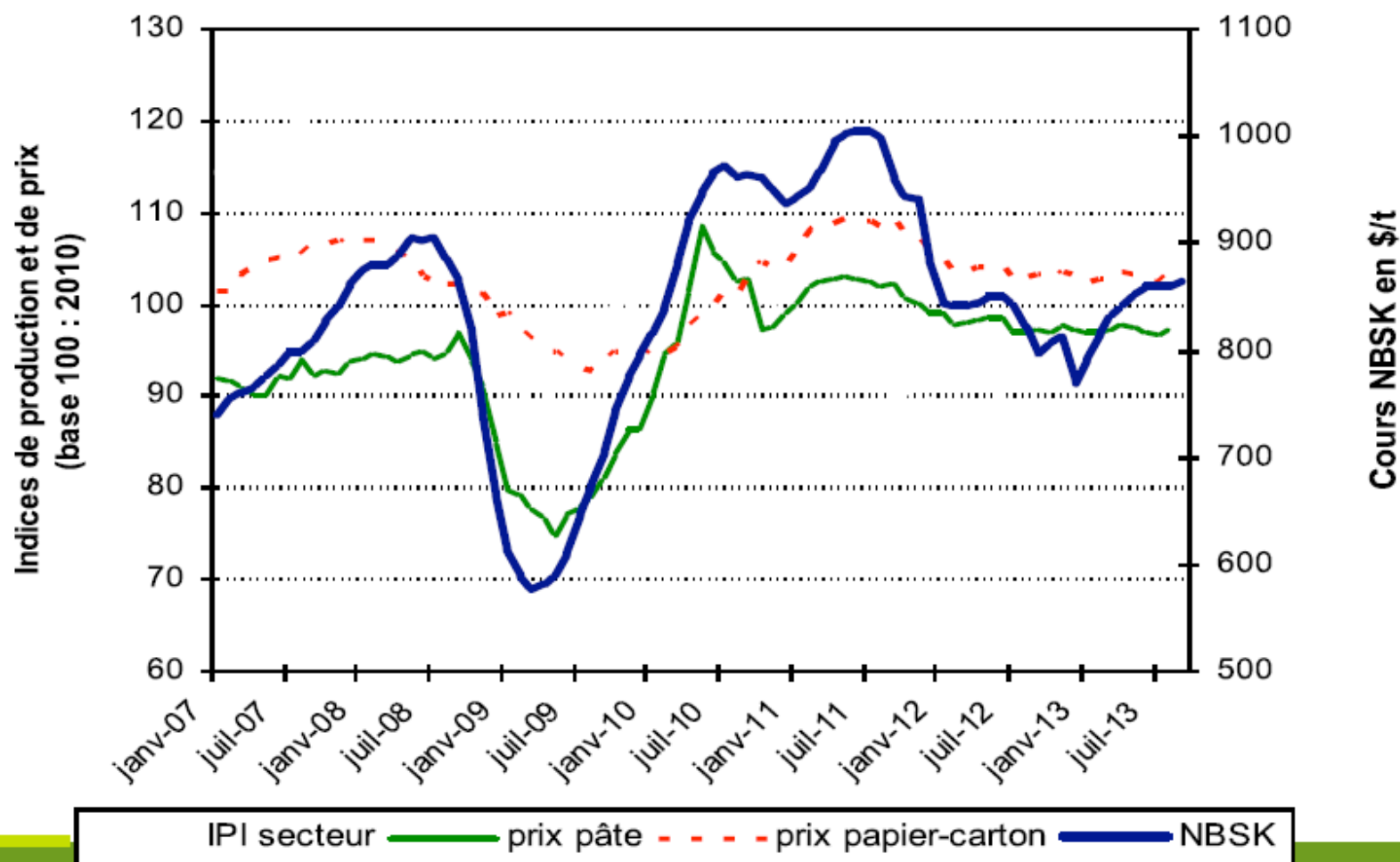




**Des prix du bois qui laissent  
perplexe sur la réalité de  
l'attelage de l'amont sur le  
marché ...**

Source : B. Généré (2013)

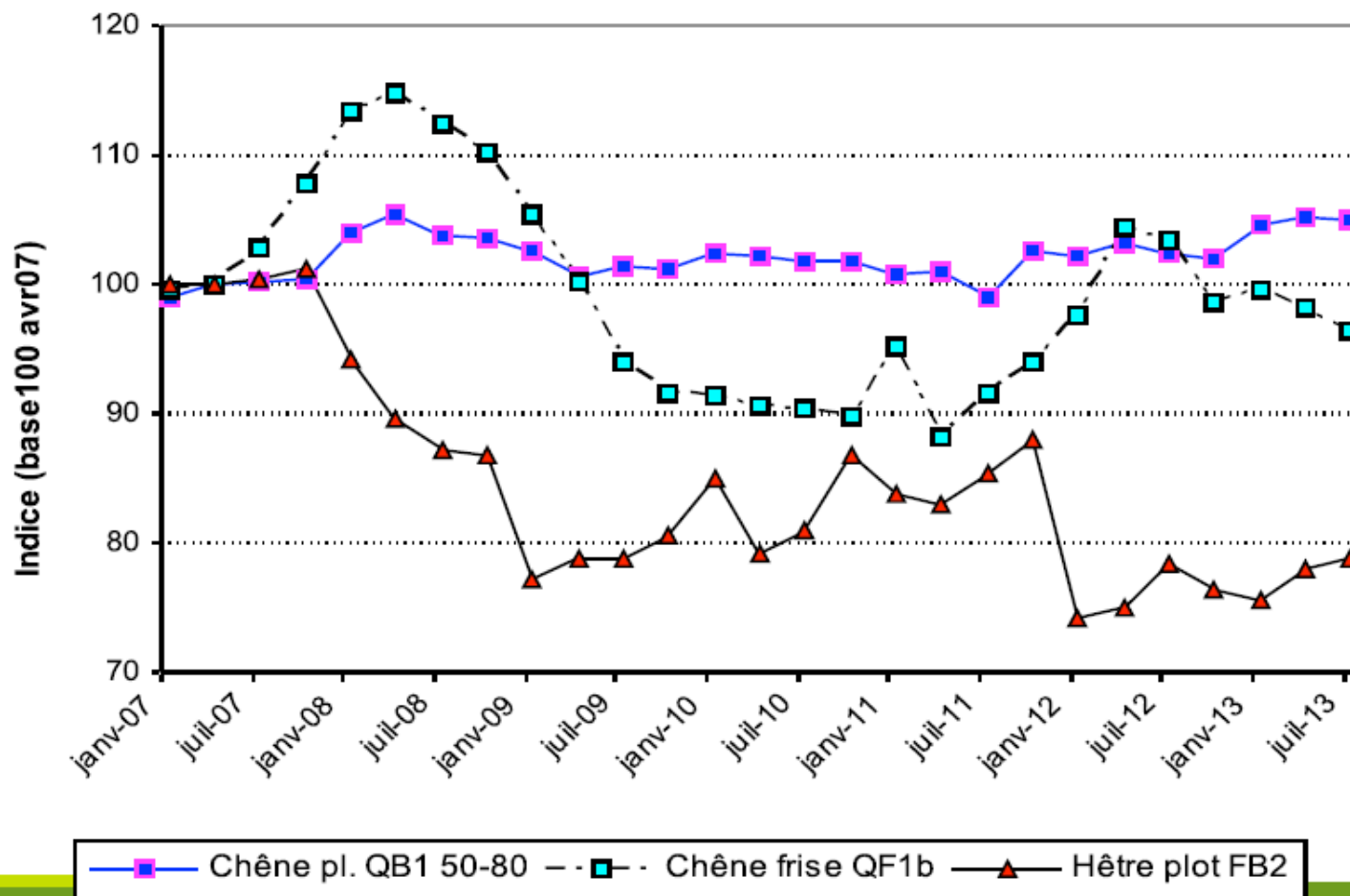
- Pâte à papier, papiers et cartons : indices activité (IPI : indice de production industrielle) et prix de production + cours mondial de la pâte NBSK [source Insee]



# Zoom 2007-2013 : Marché de la construction

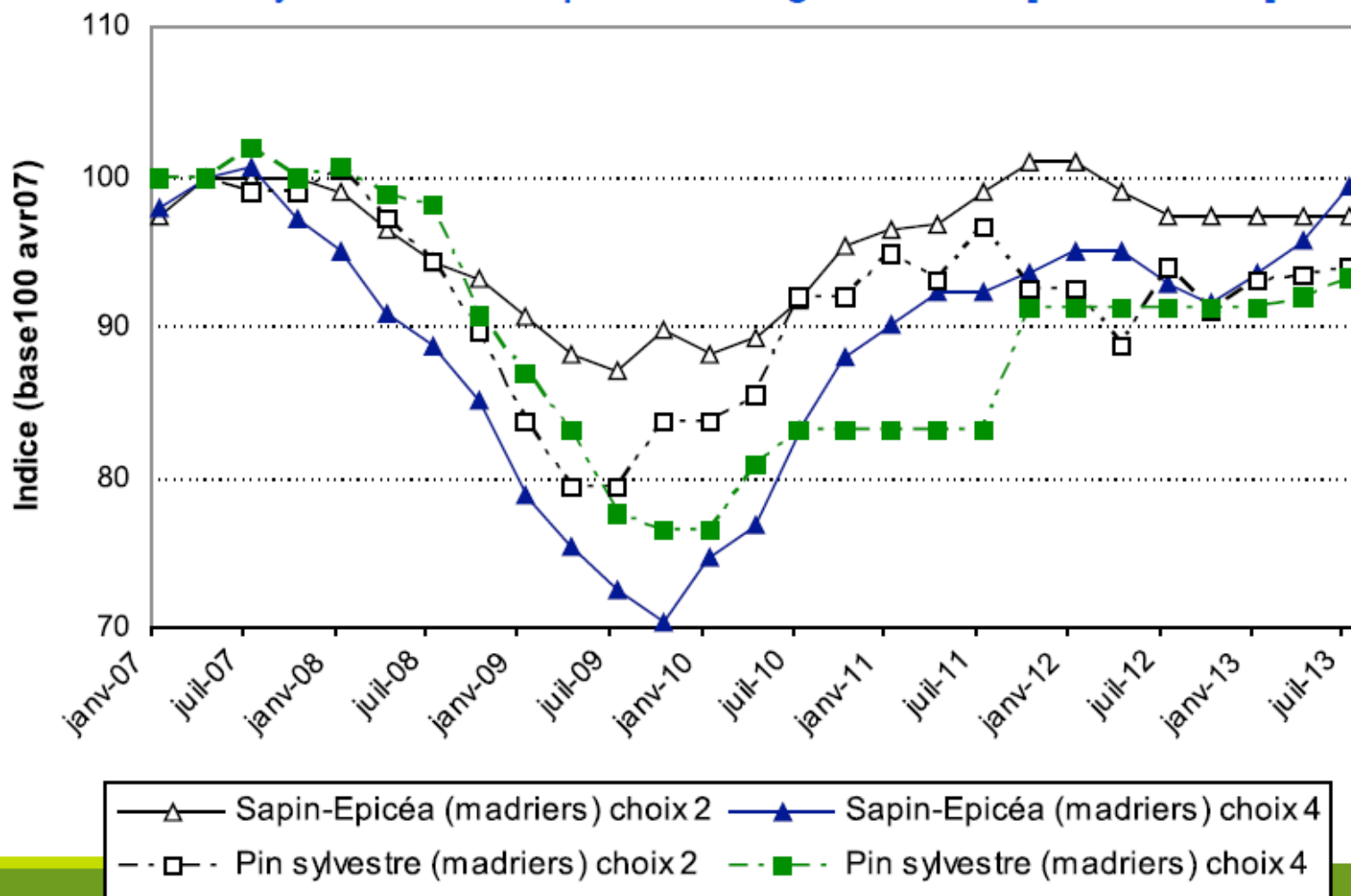
Source : B. Généré (2013)

## Marché français : Indice de prix des sciages feuillus [source CEEB]



Source : B. Généré (2013)

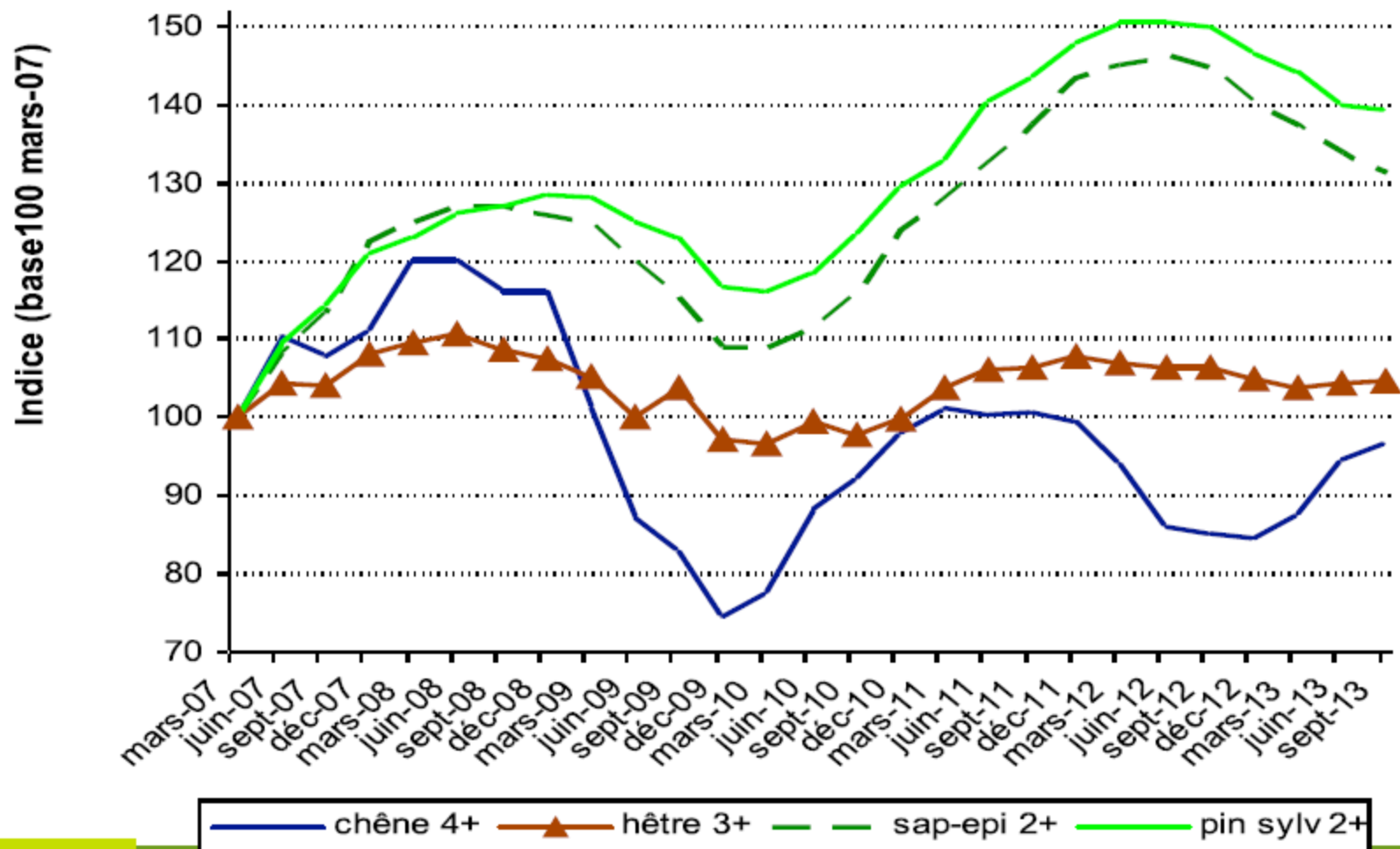
## Marché français : indice de prix des sciages résineux [source CEEB]





# Zoom 2007-2013 : Indice prix unitaire moyen des bois vendus façonnés par l'ONF

Source : B. Généré (2013)



# Proposition de déroulé

*Tour de table présentation des participants*

*Retour sur « la réalité de l'attelage et l'interprétation des courbes de prix » (j'espère qu'il y aura des économistes compétents)*

*Quelle place pour le développement de la filière bois dans la « bioéconomie » ? (Analyse forces et faiblesses, opportunités et menaces du changement climatique et des nouveaux opérateurs )*

*Comment est-ce que la gestion forestière peut contribuer à améliorer la performance (économique, environnementale, sociale) de l'industrie des produits à base de bois?*

La contractualisation entre la forêt et l'industrie doit assurer la sécurité de l'approvisionnement de la filière sur le long terme (par un contrat d'approvisionnement en bois façonné ou par vente de gré à gré ou d'une organisation complètement nouvelle type marché à terme ...). Raisons qui font que ça marche plus ou moins bien (cas du résineux ou du hêtre/chêne) ?

Le propriétaire forestier est maître de sa décision, ce n'est pas l'industrie qui le fait vivre, il n'est pas tenu de répondre à la demande de l'industrie. La décision des communes n'est pas non plus tournée seulement vers le développement industriel. (La décision du forestier n'est pas seulement régie par le marché, comment faire se rencontrer les intérêts)

Les industriels ne veulent pas des gros bois et pourtant une forêt multifonctionnelle doit contenir des gros bois (plus généralement, concilier la multifonctionnalité des forêts avec la demande industrielle centrée sur un cahier des charges produit).

Les industriels veulent des résineux quand la forêt française est feuillue. Même si on relance la plantation résineuse, ça assurera pas l'approvisionnement immédiat. Comment aurait-on du anticiper ce problème ? (concilier le cycle long et l'adaptation des forêts au milieu avec les temps courts de la demande industrielle et les tendances sur le marché international).

# Matériel supplémentaire pour l'atelier



Contexte

## Contexte

La bioéconomie est devenue un concept qui dépasse la seule communauté du développement durable. Ainsi elle est l'objet d'un affichage fort de la Commission européenne pour soutenir l'innovation, notamment dans le programme cadre européen H2020. La Stratégie Nationale de Recherche « France Europe 2020 » donne à la bioéconomie notamment l'enjeu de répondre à la raréfaction de certaines ressources non renouvelables et lui fixe l'objectif d'un modèle de production et de consommation des biomasses plus durable et plus respectueux de l'environnement.

La bioéconomie a deux acceptions. La première, axée sur les avancées des biotechnologies, correspond à la biologisation des activités de production et de transformation avec la substitution partielle de technologies physiques et chimiques par des biotechnologies. Elle a des conséquences immédiates dans les domaines des bioénergies et des molécules biosourcées pour la chimie et les matériaux. La seconde, appliquant les principes du développement durable, dépasse l'apport des biotechnologies en déplaçant l'approche en filières alimentaires, énergétiques et chimiques au profit d'une vision systémique avec les entrelacs des flux de matière, d'énergie et d'informations. En découlent les notions de substitution de biomasse, d'interconversion des biomasses, d'effet cascade dans les usages successifs des biomasses.

En France la bioéconomie suscite des réflexions tant dans la recherche publique que chez les acteurs privés, les collectivités locales, les ONG, à la recherche des réponses innovantes à des enjeux majeurs (climat, renouveau industriel, multifonctionnalité de l'agriculture et des forêts, transition alimentaire, transition énergétique).


La stratégie vers la bioéconomie présente l'intérêt de répondre plus complètement à l'objectif de durabilité avec ses trois piliers économique (compétitivité), environnemental (réduction des émissions de GES) et social (chaînes de valeur). Les évolutions du marché de l'énergie et des biens de consommation, le redimensionnement de cette problématique à l'échelle des territoires avec les bouquets énergétiques renouvelables renforcent le besoin de conduire la réflexion à différentes échelles en s'attachant aux chaînes de valeur pour imaginer les régulations nécessaires au delà des seules lois des marchés. Pour produire les différentes biomasses, l'agriculture et les forêts s'appuient fondamentalement sur la photosynthèse et les cycles biogéochimiques du carbone, de l'eau, de l'azote et du phosphore. L'usage d'intrants recourant à l'utilisation d'énergie fossile et d'intrants souvent chimiques ont réduit le caractère auto-subsistant de l'agriculture. Le déséquilibre des cycles biogéochimiques sur et entre les territoires de production et d'usage contribuent à amplifier les pertes dans l'environnement. La bioéconomie, en contribuant au bouclage des cycles s'inscrit dans la logique d'économie circulaire. Parallèlement la bioéconomie a des liens forts avec la biodiversité, dans l'utilisation du vivant et les services apportés par les écosystèmes qui peuvent et doivent être mieux utilisés dans les limites de la durabilité.

Toutefois des incompréhensions sur le contenu du concept de bioéconomie persistent, et peuvent générer des contre-emplois jusqu'à des excès de communication, voire des erreurs de stratégies industrielles, forestières et agricoles. Son extension à toutes les activités humaines dépasse les spécificités de la bioéconomie en abordant les modèles de société de consommation et d'économie de la fonctionnalité.

### Le Colloque

- ▶ Le Comité de Pilotage
- ▶ Le Comité d'Organisation
- ▶ Plan d'accès

### Accès réservé

- ▶ Espace Organisateur 

### S'abonner

- ▶ aux actualités

# Colloque Bioéconomie 2020/2050

Les défis aux filières agricoles, alimentaires  
et énergétiques

9/10 juin 2015

Amphithéâtre "Henri Poincaré", Carré des Sciences du MENESR  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
Paris



ANCRE



alliance nationale de recherche  
pour l'Environnement



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE LA PÊCHE  
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE  
DE L'ÉNERGIE,  
DE L'INDUSTRIE  
ET DU NUMÉRIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCARTILLOIR  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE LA SOLIDARITÉ

Organisé par l'Inra



SCIENCE À IMPACT

17h25-17h40 Potentialités et limites des  
ressources forestières : pertinences des  
analyses mondiale, européenne et française  
(**Jean-Michel Carnus**, Programme National  
Forêt/Bois, MAAF)

# Bioéconomie et secteur forêt bois en Europe?

- La demande en bois augmente
- Les produits traditionnels déclinent
  - « Creative destruction »
- Nouveaux modèles de production (« big global megatrend », bioraffinerie)
- Vision globale énergie climat économie (« new players », le secteur forestier doit s'ouvrir)
- Promouvoir les usages en cascade
- Diversité des situations locales

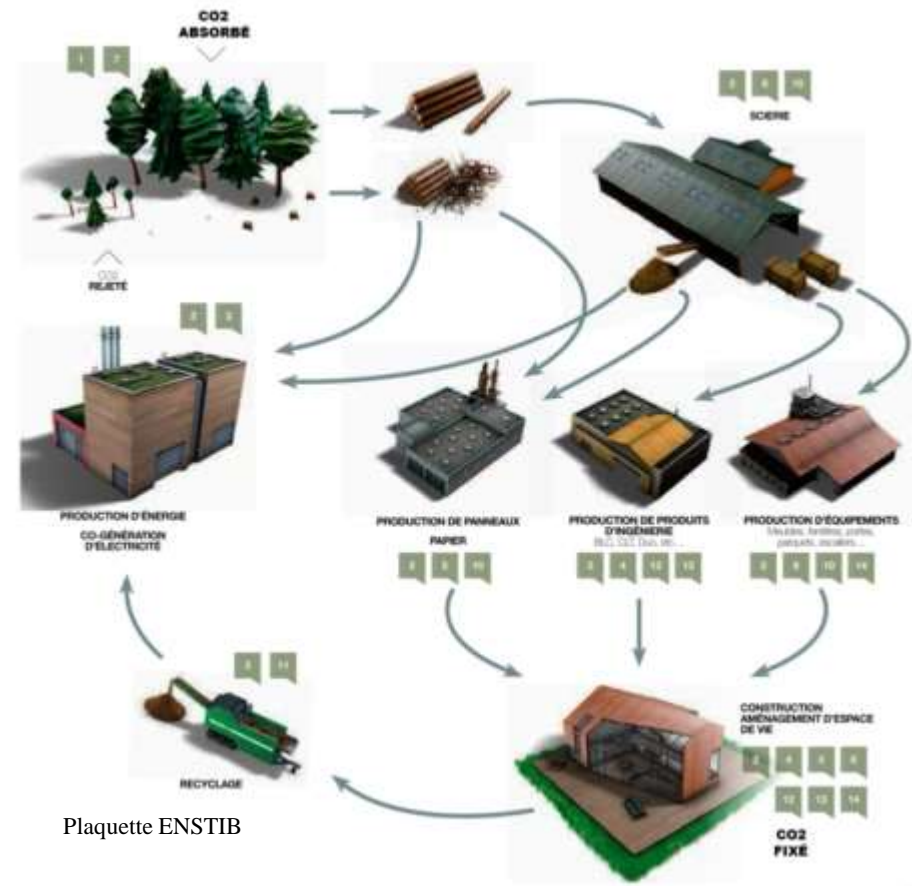
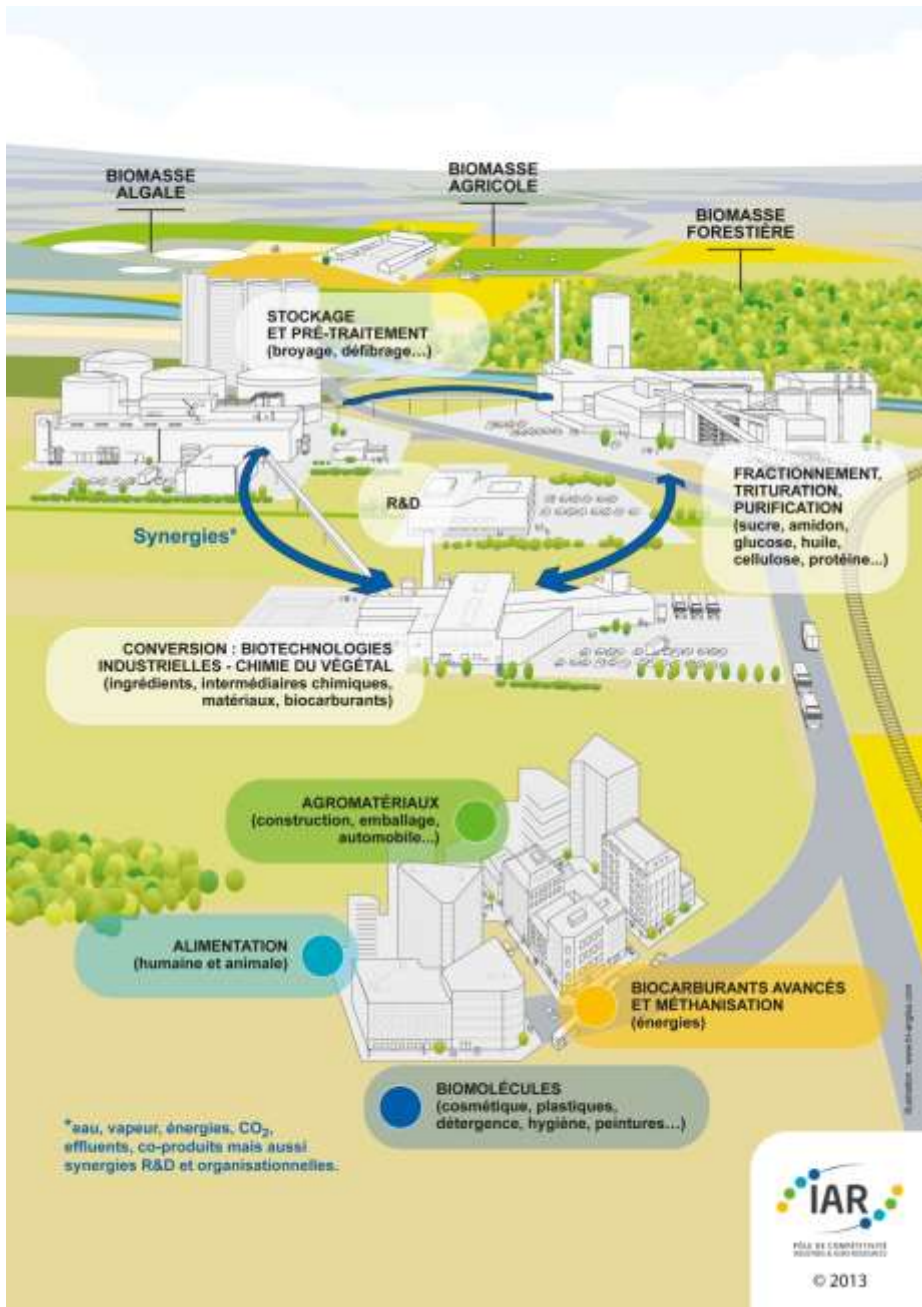


*« For every complex problem, there is a solution that is simple, clear and wrong »*



# Bioéconomie « IFPEN-industries chimiques » et Bioéconomie du bois ?

## Le jeu des différences ?



Plaque ENSTIB



# Atouts et faiblesses de la filière bois française pour la bioéconomie ?

Les nouveaux opérateurs de la biomasse et le changement climatique sont-ils des opportunités ou des menaces (pour l'intégration de la filière forêt bois dans la bioéconomie) ?



Source FIBOIS Alsace

Les industriels veulent des résineux quand la forêt française est feuillue. Même si on relance la plantation résineuse, ça assurera pas l'approvisionnement immédiat. Comment aurait-on du anticiper ce problème ? (concilier le cycle long et l'adaptation des forêts au milieu avec les temps courts de la demande industrielle et les tendances sur le marché international).

La contractualisation entre la forêt et l'industrie doit assurer la sécurité de l'approvisionnement de la filière sur le long terme (par un contrat d'approvisionnement en bois façonné ou par vente de gré à gré ou d'une organisation complètement nouvelle type marché à terme ...). Raisons qui font que ça marche plus ou moins bien (cas du résineux ou du hêtre/chêne) ?

Le propriétaire forestier est maître de sa décision, ce n'est pas l'industrie qui le fait vivre, il n'est pas tenu de répondre à la demande de l'industrie. La décision des communes n'est pas non plus tournée seulement vers le développement industriel. (La décision du forestier n'est pas seulement régie par le marché, comment faire se rencontrer les intérêts)

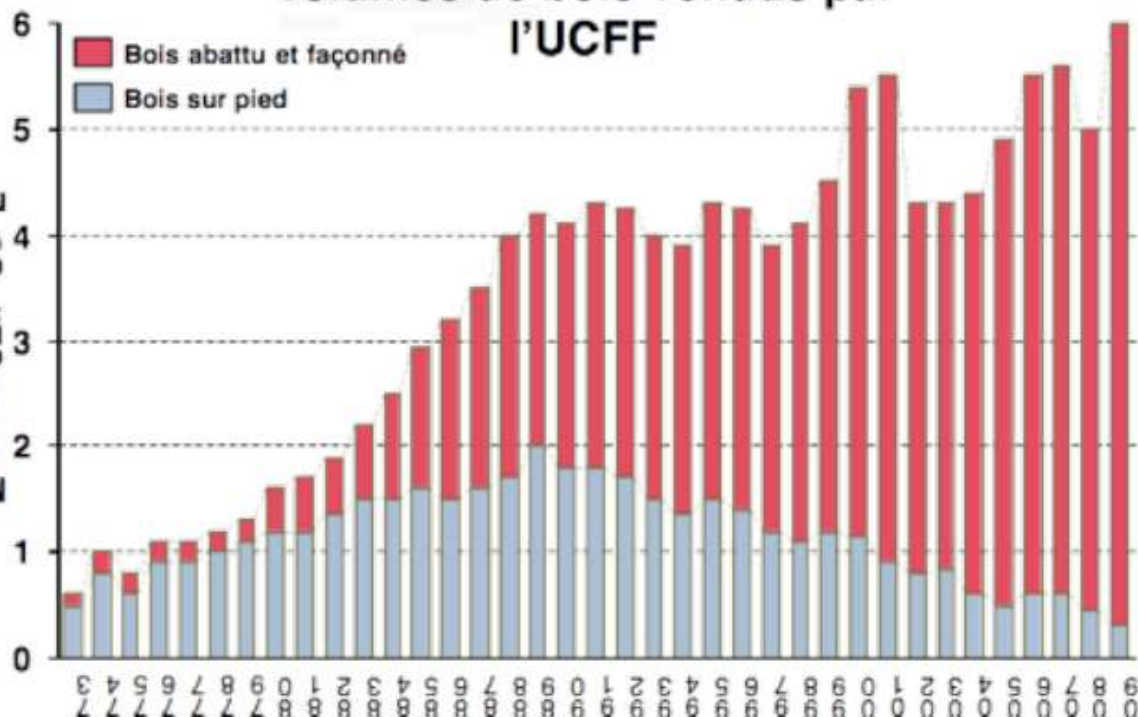
Les industriels ne veulent pas des gros bois et pourtant une forêt multifonctionnelle doit contenir des gros bois (plus généralement, concilier la multifonctionnalité des forêts avec la demande industrielle centrée sur un cahier des charges produit).

**Rapprocher forêt  
et industrie du bois ?**

# Transition du mode de vente à l'UCFF (1985-95)

Source : mission de benchmarking ONF (2012)

## Volumes de bois vendus par l'UCFF



## UCFF :

- 110 000 propriétaires adhérents
- 2,2 millions d'ha de forêts
- 7,5 millions de m<sup>3</sup> de bois commercialisés en 2012
- CA : 330 millions €
- 30% de part de marché en forêt privée, 20% toutes forêts confondues
- 900 salariés (dont 150 ouvriers forestiers et 150 personnels administratifs)

- ▶ 2012 : l'UCFF commercialise à 94% façonné, 90% rendu usine
- ▶ Un véritable « **changement de métier** » (M. Ducray, UCFF)
- ▶ Ventes sur pied actuelles : 200 000 m<sup>3</sup>/an, prestige douglas & chêne



**Qu'est ce qui a impulsé cette transition ?**



## Le projet Biomadi

### La genèse du projet

Soutenu par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, le projet *Biomasse et biodiversité forestières* (BIOMADI) est animé par le [GIP ECOFOR](#). Il s'inscrit dans le sillage d'une expertise scientifique collective menée en 2008 et 2009 pour faire un premier tour d'horizon des liens entre l'utilisation accrue de biomasse forestière (bois) et l'évolution de la biodiversité et des ressources naturelles (sols, eaux). Cette expertise s'était conclue par la publication, en juillet 2009, d'un ouvrage rassemblant les contributions de vingt-deux auteurs issus en grande partie du monde de la recherche (étude BIO2).

Né du prolongement de l'étude BIO2, le projet BIOMADI traite ainsi, au niveau forestier, des liens entre biomasse, biodiversité et ressources naturelles tout en s'ouvrant aux parties prenantes. Il s'inscrit dans un véritable processus de valorisation des connaissances et d'amélioration continue.

[Téléchargez la note de contexte](#)

### Le développement du site web

Conçu dans ce contexte en 2011, le site web BIOMADI est un espace d'approfondissement des connaissances et d'échange sur la production de bois et la préservation des écosystèmes forestiers. Il est constitué en particulier :

- d'un [fonds documentaire](#) de plusieurs centaines de références. Parmi les options de recherche proposées (simple, avancée), l'option [thématique](#) guide le lecteur - novice ou averti - dans sa quête de savoir et d'information à travers un cheminement de questions liées aux enjeux BIOMADI :

### La production de contenu scientifique

Le projet BIOMADI consiste également à susciter et à soutenir la réalisation d'études à caractère scientifique ainsi qu'à favoriser les échanges entre parties prenantes par l'organisation de journées techniques.

#### Tranche 2008-2009

##### L'étude BIO2

> Landmann G., Gosselin F., Bonhême I., 2009. [Augmentation de l'utilisation de la biomasse forestière : Implications pour la biodiversité et les ressources naturelles](#). 211 pages

#### Tranche 2009-2011

##### Les ateliers techniques

> Evaluation des ressources forestières et des niveaux de prélèvement à différentes échelles . 24 mars 2011, Paris.

[Le programme](#)

[Le compte-rendu détaillé](#)

[Les diaporamas](#)

> Comment envisage-t-on de « produire plus » (tout en préservant mieux,...) ? Inflexions récentes et options sylvicoles pour le futur. 25 mars 2011, Paris.

[Le programme](#)

[Le compte-rendu détaillé](#)



Vous êtes ici : [Accueil](#) » L'association

## ACTUS

### L'YONNE PARLE D'ABM

ABM a recruté une chargée de projet Marketing. [Le journal de l'Yonne en parle.](#)  
> [Lire la suite](#)

### ABM SUR RADIO MORVAN

[Ecoutez Radio Morvan](#)  
> [Lire la suite](#)

[Toutes les actualités](#)

## MÉTIER

[LA SCIERIE](#)

[LA CHARPENTE](#)

[LA MENUISERIE](#)

[L'ÉBÉNISTERIE](#)

[L'OSSATURE BOIS](#)

[L'ARCHITECTURE](#)

## L'ASSOCIATION

Depuis Janvier 2009, les spécialistes de la transformation du bois dans le Morvan se sont regroupés en association appuyés par le Parc naturel régional du Morvan et Aprovalbois (interprofession de la filière forêt/bois). L'objectif de l'association « Artisans Bois Morvan » est de faciliter et organiser la transformation des bois du Morvan par les entreprises locales en privilégiant les circuits courts. Cela passe par la commercialisation et la promotion de leurs produits dans le Morvan et au-delà. Cela consiste aussi en un soutien mutuel, par exemple en mettant en commun des outils techniques, administratifs ou promotionnels...

Parmi les actions réalisées, on peut citer

- la mise en place de séchoirs et de matériel de rabotage ce qui facilite le rapprochement des spécialistes et consolide la filière courte,
- la mise en œuvre du marquage CE pour les bois de structure ce qui garantit la résistance d'un ouvrage,
- des sessions d'information et de formation pratique sur les finitions à faible impact environnemental, sur la mise en œuvre des isolants à base de fibre de bois...

Le conseil d'administration de l'association est constitué de :

<b>PRÉSIDENT</b>	Daniel Brizard	Scierie Brizard
------------------	----------------	-----------------

<b>VICE-PRÉSIDENT</b>	Pierre Mathé	Ebéniste
-----------------------	--------------	----------

<b>TRÉSORIER</b>	Christophe Perrin	Scierie Cotineau
------------------	-------------------	------------------

<b>SECÉTAIRE</b>	François Charlot	Fhéniste
------------------	------------------	----------



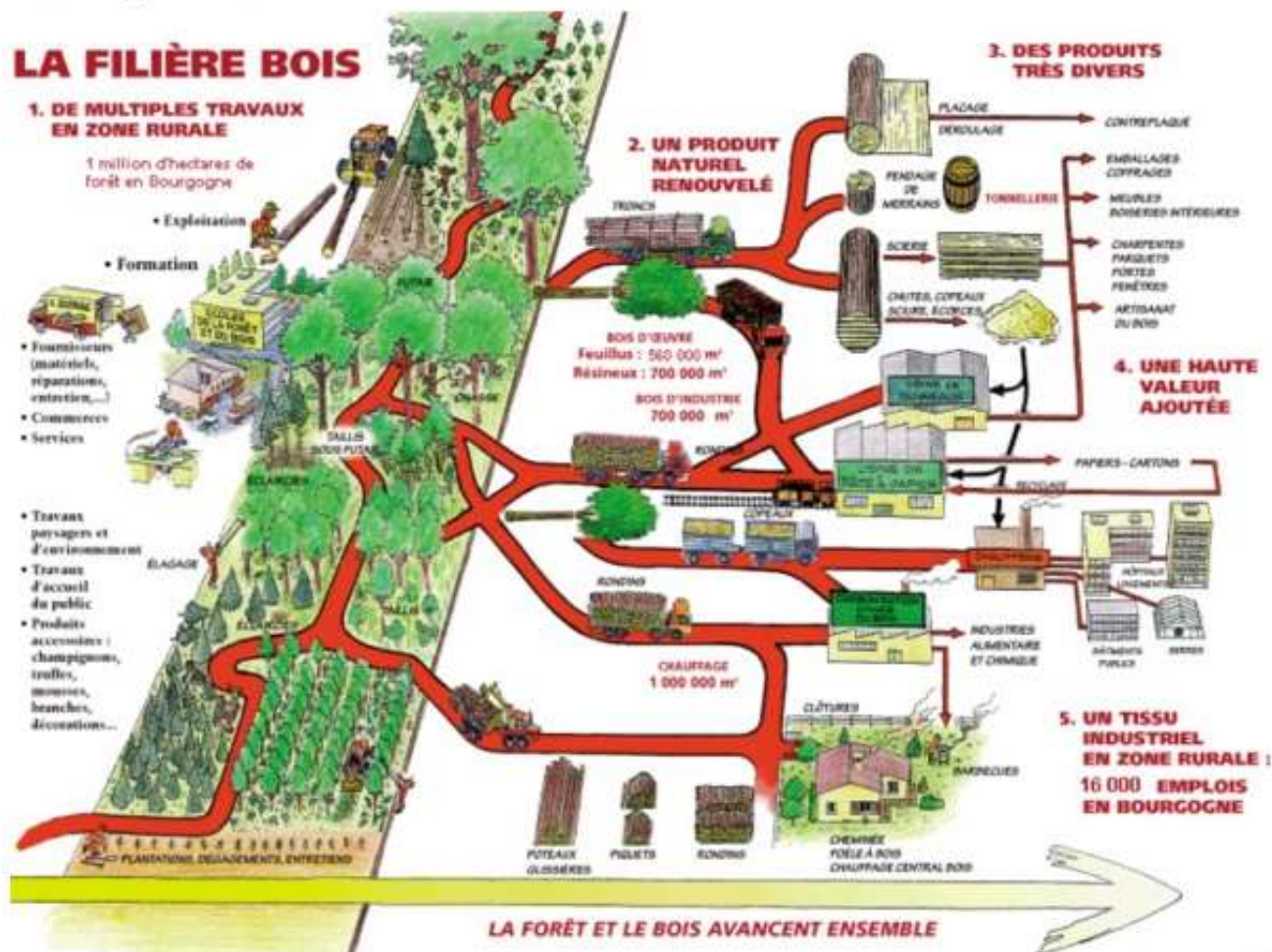
# FILIÈRE BOIS

La filière bois regroupe un ensemble d'activités qui vont de la sylviculture en passant par les industries de transformation et débouchent par la mise sur le marché de composants bois.

L'arbre qui arrive à maturité grâce au travail du sylviculteur et de l'entrepreneur de travaux forestiers est façonné par le scieur, l'ébéniste, le charpentier... tous artisans en Morvan.

Les industriels transforment les parties de l'arbre de moindre qualité en papier, panneaux, bois énergie...

Tous ces professionnels travaillent en bonne intelligence pour utiliser au mieux l'arbre dans une logique de développement durable.



## Facturation et production 2012 des industries du bois selon les produits

Marchés	Produits	Facturations (en k€)	Quantités
Sciages (entreprises de plus de 1 000 m <sup>3</sup> de production) (1610)	Sciages feuillus bruts	33 8 435	913 506 m <sup>3</sup>
	Sciages feuillus rabotés, aboutés ou poncés	22 704	46 060 m <sup>3</sup>
	Sciages résineux bruts	944 813	5 084 309 m <sup>3</sup>
	Sciages résineux rabotés, aboutés, ou poncés	71 282	268 395 m <sup>3</sup>
Placages et panneaux (1621)	Contreplaqués et divers	222 960	324 478 m <sup>3</sup>
	Panneaux de process	775 545	3 319 582 m <sup>3</sup>
	PanneauxMDF	112 207	26 945 403 m <sup>2</sup>
	Placages	22 216	52 138 m <sup>3</sup>
Parquets assemblés (1622)	Panneaux pour parquets	85 359	3 243 427 m <sup>2</sup>
Charpentes et autres menuiseries (1623)	Menuiseries	1 299 262	10 352 589 pièces
	Charpentes	834 445	463 607 tonnes
	Escaliers	154 573	19 156 tonnes
	Autres menuiseries	353 298	91 148 tonnes
Emballage en bois (1624)	Palettes	685 395	102 950 745 pièces
	Tonnellerie	524 295	78 884 tonnes
	Emballages légers	225 583	287 413 tonnes
	Emballages industriels	381 174	184 497 tonnes
Autres produits en bois (1629)	Divers	59 2 768	34 330 tonnes
Pâte à papier (1711)	Pâtes chimiques (soudé) de résineux	369 719	793 906 tonnes de matière sèche*
Papier et carton (1712)	Papiers et cartons (79 % du secteur)	3 848 592	5 425 562 tonnes
Ameublement (tous matériaux 31)	Sièges (hors automobiles et avions)	942 048	-
	Meubles de bureau et de magasin	1 695 961	-
	Meubles de cuisine/bain	1 082 884	-
	Autres meubles (hors literie)	1 022 453	-

\* tonnes de matière sèche à 90%

Source : PRODFRAEAP 2012, EAB 2012, FCBA 2014



## EU Forest Strategy 2013

Given growing demand for raw materials, the new EU [Forest Strategy](#) aims to address the challenges facing forest-based industries (e.g. structural adaptation, innovation, international competition) and to step up the protection of forests from the effects of storms, fires, scarce water resources, and pests. Building on existing fundamental principles (e.g. [sustainable management](#), [resource efficiency](#), and [global responsibility](#)) the Commission proposes action in eight areas, including support for rural development and forest-based industries, improving forests' resilience to climate change, and stimulating innovation. The Strategy has been welcomed by stakeholders. However, environmentalists [regretted](#) its limited legal power, amounting to only 'a line of conduct', while [industry](#) and [forest owners](#) criticised the 'cascading use' principle (i.e. priorities for the use of raw materials) mentioned only as a good practice. In May 2014 [conclusions](#), the Council stressed the need for coordination. In March 2015, the EP's Committee on Agriculture (rapporteur Elisabeth Köstinger, EPP, Austria) [supported](#) resource-efficient use of timber but opposed legally binding rules on the cascading use of wood, arguing this would restrict the energy market. The EP has however [called for](#) the introduction of a legal instrument based on this principle for biomass.

# Filière bois : un rapport du Sénat éreinte la politique française

Le Monde.fr avec AFP | 08.04.2015 à 18h46 • Mis à jour le 08.04.2015 à 18h59

Abonnez-vous à partir de 1 € Réagir Classer Partager

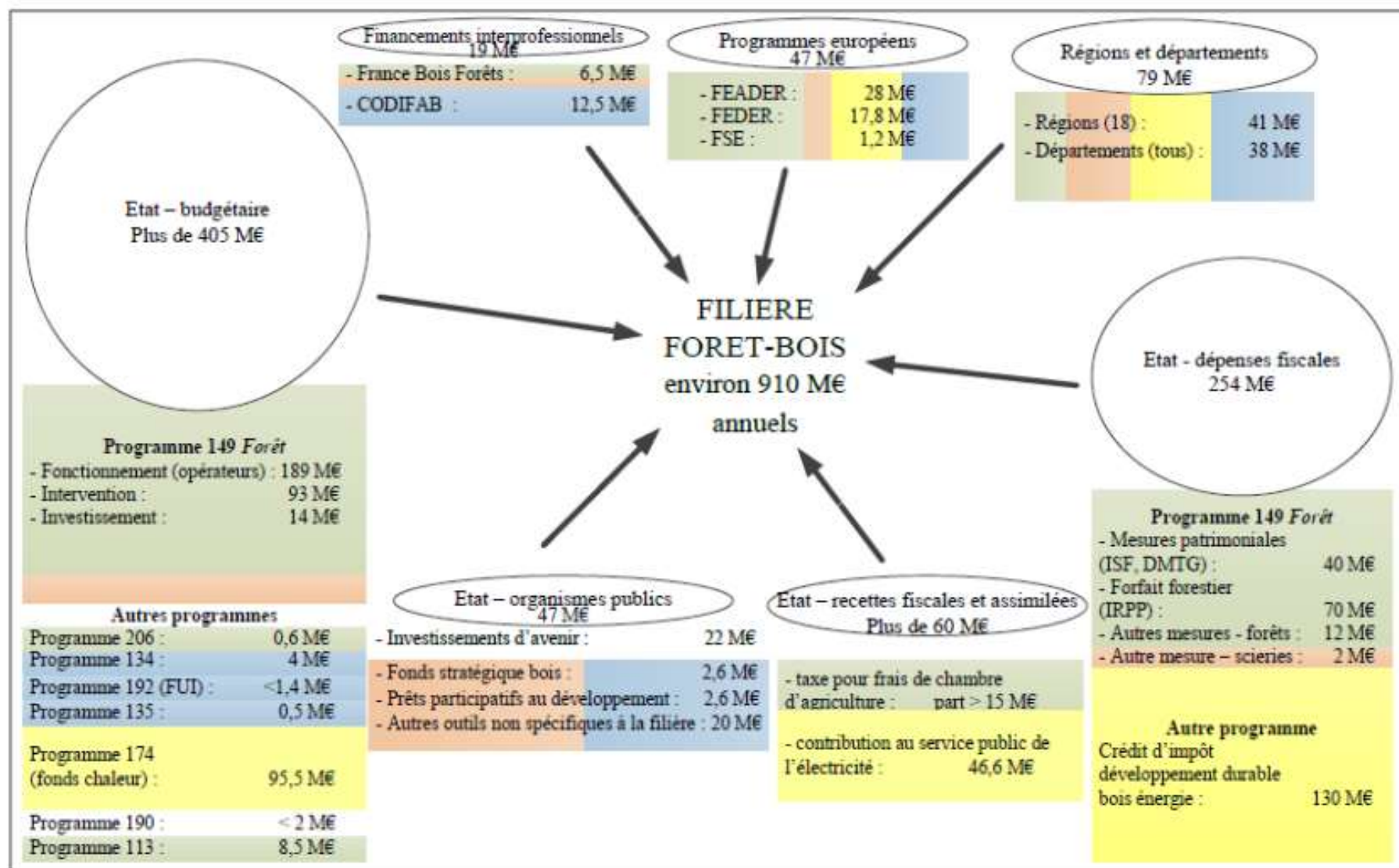
Recommander Partager 203 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.



Un rapport du Sénat dévoilé mercredi 8 avril critique la politique forestière française et formule des recommandations pour tirer un meilleur parti économique de l'une des plus grandes forêts d'Europe.

<b>II. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE VOS RAPPORTEURS SPÉCIAUX .....</b>	<b>22</b>
1. <i>Construire le pilotage stratégique de la filière bois et l'axer sur un objectif de valorisation économique.....</i>	22
2. <i>Veiller au rapprochement des interprofessions.....</i>	23
3. <i>Tourner l'ONF vers une logique de résultats.....</i>	24
4. <i>Recomposer et renouveler la forêt française .....</i>	24
5. <i>Réformer prudemment la fiscalité applicable à l'amont forestier .....</i>	26
6. <i>Ne plus faire du bois énergie une priorité .....</i>	27
7. <i>Réorienter les aides à l'aval et soutenir davantage le bois d'œuvre .....</i>	28

## Les soutiens publics à la filière forêt-bois



Code couleur : vert : forêt et exploitation forestière ; saumon : première transformation ; bleu : deuxième transformation ; jaune : bois-énergie.



## La filière forêt bois

Synthèse de rapports

par



janvier 2015

## Sommaire

<b>1. Une forêt « en phase » avec le principe de multifonctionnalité.....</b>	<b>7</b>
1.1 L'assurance contre le risque tempête .....	7
1.2 La forêt et le bois « puits de carbone » .....	7
1.3 Les investissements forestiers .....	8
1.4 L'adaptation de la Sylviculture au changement climatique .....	9
1.5 L'augmentation de la récolte .....	9
1.6 Le morcellement de la propriété privée .....	10
1.7 Les documents de gestion .....	11
1.8 L'exploitation des coupes et l'équipement de massifs .....	11
1.9 La mise en marché des bois .....	12
1.10 Les approches territoriales .....	13
1.11 Les moyens financiers .....	13
<b>2. Valoriser le bois français.....</b>	<b>14</b>
2.1 La recherche .....	14
2.2 La formation .....	15
2.3 La modernisation de l'outil industriel .....	15
2.4 Le bois énergie et la cogénération .....	16
2.5 L'observatoire économique .....	17
2.6 Les relations commerciales au sein et hors de la filière .....	17
2.7 Le cycle de vie du bois .....	18
<b>3. La gouvernance de la filière.....</b>	<b>18</b>
3.1 Le pilotage stratégique .....	19
3.2 Sa déclinaison territoriale .....	19
3.3 Le rôle de l'Etat .....	20
3.4 La place des établissements publics .....	20
3.5 L'interprofession .....	20
3.6 La communication .....	20

## 3. La gouvernance de la filière

Créer de la cohérence, de la complémentarité, de la solidarité ; faire en sorte que chaque maillon de la chaîne joue son rôle et en soit renforcé ; fixer une ligne d'action logique, reconnue et partagée par tous les acteurs, d'évidence tout cela est particulièrement nécessaire dans un secteur économique aussi foisonnant que celui de la filière bois. Et, peu ou prou, tous les rapports l'appellent de leurs vœux.

➤ 7 recommandations générales qui engagent la filière





*Paris, le 18 septembre 2007*

## **Forêt : Produire plus de bois tout en préservant mieux la Biodiversité : Une démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts**

### **Un constat partagé**

Dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre et la recherche d'alternatives aux énergies fossiles, la forêt et le bois offrent de grandes opportunités par leur capacité à stocker du CO<sub>2</sub>.

Le bois issu de nos forêts est un matériau moderne, et renouvelable, qui répond parfaitement aux nouveaux enjeux de notre société en matière de développement durable.

Dans un contexte global d'appauvrissement, la forêt contribue fortement à la préservation de la biodiversité.

Il s'agit donc de développer une gestion forestière durable et multifonctionnelle qui permette à la fois, de maintenir la ressource tout en l'exploitant, et de préserver la fonctionnalité des écosystèmes forestiers. Cette gestion doit s'organiser dans la concertation à travers les documents de gestion durable des forêts et tout particulièrement, dans le respect des politiques nationales, au niveau de territoires de projets.